



## MAIRIE DE ST-DERRIEN

### INFORMATIONS DU 05 JANVIER 2015

TRES BONNE ANNÉE A TOUS !

#### CÉRÉMONIE DES VŒUX

La traditionnelle cérémonie des vœux est fixée le vendredi 09 janvier 2015, à 19 heures, à la salle polyvalente. Vous êtes toutes et tous invités à y participer. Cet avis tient lieu d'invitation.

Venez nombreux fêter la nouvelle année !

#### ETAT-CIVIL

##### Naissances

- Célia, Manon CORRE née le 14 décembre 2014 à LANDERNEAU, « Quinquis-Bras »,
- Alexandre, Louis, Guillaume CARIOU né le 18 décembre 2014 à LANDERNEAU, 7, lotissement de Pen ar Menez.

#### URBANISME

- Permis de construire accordé le 01 décembre 2014 à Jean Paul LE BRAS pour la construction d'un carport à « Lesvéoc ».
- Permis de construire accordé le 17 décembre 2014 à Caroline POSTEC et Damien MIOSSEC pour l'extension et la rénovation d'une habitation à « Kerbrat-bras ».
- Permis de construire accordé le 19 décembre 2014 à l'EARL POT pour la construction d'une verraterie à « Coatlestremeur ».
- Demande de permis de construire déposée en mairie le 24 novembre 2014 par Thierry LE GALL pour l'extension d'une habitation au 11 rue des jonquilles.
- Déclaration préalable déposée en mairie le 08 décembre 2014 par Philippe BERGOT pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur un hangar à « Bellevue ».

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU FOYER «Ar Stivell »

Le lundi 12 janvier au foyer à 10 heures 30, suivie du déjeuner au restaurant. Adhérents, nouveaux adhérents, volontaires pour faire partie du bureau sont les bienvenus à cette journée festive.

BLOAVEZH MAT.

#### BIBLIOTHEQUE LENN HA DILENN : Portes Ouvertures et Exposition

Tout d'abord, nous souhaitons à tous : Lectrices, Lecteurs, futurs lecteurs et toutes les autres :

« Une Bonne Nouvelle Année, pleine de joie, de Bonheur, d'Amour, d'Amitié, une Santé de fer, un Moral en béton, que vos Vœux les plus chers se réalisent ! ».

Nous organisons une journée « PORTES Ouvertes » le samedi 31 janvier et une « Expo »

A cette occasion, vous pourrez découvrir la Bibliothèque et aussi les tableaux et photos de quelques artistes locaux qui nous font l'amitié d'exposer quelques unes de leurs œuvres.

Les œuvres seront exposées dans la bibliothèque bien sûr, dans la véranda et aussi dans la salle du conseil que Monsieur Le Maire met à notre disposition, nous l'en remercions.

Notez bien la date : Samedi 31 janvier 2015 de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

**VENEZ NOMBREUX !**

Nous vous rappelons les permanences de la bibliothèque :

Le Mercredi de 17 heures à 18 heures 30 et le samedi de 10 heures 30 à 12 heures.

### **SERVICE NATIONAL - RECENSEMENT**

En application du décret n° 2002-446 du 29 mars 2002, les Françaises et les Français nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 1999 et le 31 mars 1999 sont tenus de se faire recenser avant le 15 avril 2015, dès qu'ils ont 16 ans. Cette démarche est obligatoire.

### **CALENDRIER DES FESTIVITÉS 2015**

#### **JANVIER :**

Cérémonie des vœux le vendredi 09 janvier à 19 heures à la salle polyvalente

Art Floral le vendredi 16 janvier à la salle polyvalente

Portes ouvertes à la bibliothèque le samedi 31 janvier

#### **FÉVRIER :**

Art Floral le vendredi 20 février à la salle polyvalente

#### **MARS :**

Foire à la puériculture le dimanche 15 mars à la salle polyvalente (organisée par le Scrapbooking)

Art Floral le vendredi 20 mars à la salle polyvalente

Soirée crêpes le samedi 21 mars à PLOUNEVENTER (organisée par l'ALSH)

#### **AVRIL :**

Loto le vendredi 03 avril organisé par l'Ecole SAINT-YVES à PLOUNEVENTER

Chasse aux œufs le dimanche 05 avril à PLOUNEVENTER (organisé par l'ALSH)

Spectacle de danse africaine le mardi 07 avril à la salle polyvalente organisé par l'Ecole SAINT-YVES

Certificat d'études le dimanche 12 avril à la salle polyvalente organisé par le Comité d'Animation

Art Floral le vendredi 17 avril à la salle polyvalente

Réunion d'association de scrapbooking le dimanche 19 avril à la salle polyvalente

#### **MAI :**

Tournoi de Handball « La Flèche » le vendredi 08 mai à PLOUNEVENTER

Art floral le vendredi 15 mai à la salle polyvalente

Vide grenier le dimanche 17 mai à la salle polyvalente (organisé par le billard)

Tournoi de la Pentecôte le dimanche 24 mai (organisé par l'USSSSD)  
Concours de pêche et pétanque le dimanche 31 mai (organisé par le Comité d'Animation)

### JUIN :

Loto à PLOUNEVENTER le vendredi 05 juin (organisé par l'ALSH)  
Art Floral le vendredi 19 juin à la salle polyvalente  
Ball trapp les samedi 27 et dimanche 28 (organisé par la Société de chasse)

### JUILLET :

Les miroirs de feu le 04 juillet (organisés par le Comité d'Animation)

### AOÛT :

Rallye vélo le samedi 29 (organisé par le Comité d'Animation)

### SEPTEMBRE :

Repas des propriétaires le samedi 05 à la salle polyvalente (organisé par la Société de chasse)

Art Floral le vendredi 18 septembre à la salle polyvalente

### OCTOBRE :

Repas du CCAS le samedi 03 octobre à la salle polyvalente  
Open de billard les 09,10 et 11 octobre à la salle polyvalente  
Art Floral le vendredi 16 octobre à la salle polyvalente

### NOVEMBRE :

Repas de la Flèche le 1<sup>er</sup> à PLOUNEVENTER  
Vide grenier à SAINT-SERVAIS le 15 (organisé par l'USSSSD)  
Art Floral le vendredi 20 novembre à la salle polyvalente

### DÉCEMBRE :

Téléthon les vendredi 04, samedi 05 et dimanche 06 à la salle polyvalente  
Art Floral le vendredi 18 décembre à la salle polyvalente.

### SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 2014

Le Conseil Municipal s'est réuni vendredi 28 novembre, à 20 heures, sous la présidence de Dominique POT.

#### - **Renouvellement des contrats d'assurance**

Les contrats arrivent à échéance au 31 décembre 2014. Après négociation, les contrats ont été reconduits auprès de GROUPAMA.

#### - **Rapport d'activité 2013 CCPL**

Dominique POT a commenté le rapport d'activité de la CCPL.

#### - **Date des vœux**

La date des vœux est fixée le vendredi 09 janvier 2015, à 19 heures, à la salle polyvalente.

#### - **Compte-rendu des travaux de la commission communication**

Eric LOAEC a donné le compte-rendu des travaux de la commission communication. Il a présenté la trame du site INTERNET qui verra le jour en 2015.

#### - **Point sur l'association « Jeunes »**

Un nouveau bureau a été composé. Une sortie est prévue pendant les vacances de NOEL.

### - Aménagement de la route du lotissement « Hameau du verger » et de la salle polyvalente

Le Conseil Municipal décide de lancer un appel d'offres pour l'aménagement de la nouvelle voie au lotissement « Hameau du verger » et la voie aux abords de la salle polyvalente.

### - Finances de la commune

Dominique POT rappelle que la dotation globale de fonctionnement a été amputée de 3 218 € en 2014 pour participer au redressement de la France.

En 2015, une nouvelle baisse de 7 936 € est prévue.

### - Calendrier des manifestations 2015

La réunion des associations pour fixer le calendrier des fêtes 2015 est fixée le vendredi 12 décembre, à 20 heures, à la mairie.

### - Espace de la fontaine

Dominique POT informe l'assemblée que le cabinet SARETEC mandaté par la SMACL a réalisé une expertise, jeudi après-midi, concernant les infiltrations d'eau en partie basse de la verrière au niveau du chéneau. L'assurance dommages ouvrage souscrite lors de la construction du bâtiment devrait prendre en charge tous les désordres.

### - Divers

Contrat de territoire : La CCPL a signé le contrat de territoire avec le Conseil Général le 17 décembre.

L'INSEE a fixé la population légale de la commune de SAINT-DERRIEN à 814 habitants au 01 janvier 2015.

Prévention des chutes : Une action « Prévention des chutes » sera mise en place en 2015 sur la commune.

## RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES

Les prochaines permanences auront lieu en mairie de PLOUNEVENTER le jeudi 08 et 15 janvier 9 à 12 heures.

Temps d'éveil à la salle de Sklerijenn - Eveil au mouvement et au jeu : jeudi 28 janvier

Temps d'éveil : jeudi 22 janvier.

Permanences à LANDIVISIAU : Du lundi au vendredi (9h/12H30 13H30/17h)

+ Permanences soirée (de 17h à 20h, sur RDV) les mercredi 07, jeudi 15, mercredi 21 et jeudi 29

+ Permanences midi (de 12h30 à 13h30) tous les vendredis du mois.

Animations gratuites et ouvertes à tous : Vous pouvez nous contacter au 0298249715 ou par mail : [rpam.paysdelandivisiau@gmail.com](mailto:rpam.paysdelandivisiau@gmail.com).

## SYNDICAT MIXTE DU LÉON

Vous souhaitez réaliser des économies d'énergies ? Votre logement nécessite des aménagements pour votre maintien à domicile ? Vous pouvez peut-être bénéficier de subventions pour financer vos travaux d'amélioration de l'habitat.

### Permanences OPAH :

Mercredis 07, 21 janvier : Landivisiau de 10h30 à 12h - Cté de Communes, Zone de Kerven.

### **Permanence HEOL :**

Mercredi 14 janvier : Plouescat de 9h30 à 12h-Siège du Syndicat Mixte, 8 rue de la Mairie.

### **Permanence ADIL :**

Mardis 13 et 27 janvier : Landivisiau de 9h à 12h-Cté de Communes, Zone de Kerven.

### **ALSH PLOUNEVENTER - SAINT-DERRIEN - SAINT-SERVAIS**

Au mois de janvier, le centre de loisirs accueille vos enfants les mercredis à la salle polyvalente de SAINT-SERVAIS.

Mercredi 7 janvier : Nouvelle année (Galette des rois et cartes de vœux),

Mercredi 14 janvier : Pôle Nord,

Mercredi 21 janvier : Clair et obscur,

Mercredi 28 janvier : Nouvel an chinois.

Le centre de loisirs est à la recherche d'étagère si vous en avez à donner, merci de prendre contact avec nous. Elodie 06 66 43 46 42.

### **FRELON ASIATIQUE : savoir le reconnaître.**

Le frelon asiatique, tant redouté par les abeilles et les apiculteurs, est de plus en plus présent en Bretagne. La lutte s'organise mais il faut protéger le frelon européen trop souvent confondu avec lui.

Arrivé en France en 2005, le frelon *Vespa velutina*, dit « frelon asiatique », a colonisé en quelques années les 2/3 du territoire français et a été repéré en Belgique, en Allemagne, en Espagne et au Portugal.

Le département du Finistère est touché et sa présence se multiplie de manière exponentielle d'année en année. Grand prédateur de l'abeille mellifère, il présente un grave danger pour l'activité apicole, mais il cause aussi des ravages sur l'ensemble des insectes pollinisateurs.

La réglementation actuelle relative au classement du frelon asiatique le 26 décembre 2012 comme insecte nuisible et en danger sanitaire de 2ème catégorie ne donne aucun moyen financier aux communes pour assurer une quelconque prévention des risques, ni la destruction des nids. La lutte est basée sur le volontarisme des territoires sans moyens financiers de l'État. De ce fait, les élus locaux sont désarmés pour répondre aux sollicitations régulières de leurs administrés confrontés à la présence de nid sur leurs propriétés.

A la fin juillet 2014, 311 nids ont été détruits sur 3 départements bretons. Dans le Finistère, alors que nous étions à une quinzaine de nids détruits fin 2013, nous venons de franchir le cap des 200 nids détectés et détruits à cette date et d'autres signalements de nids arrivent encore. Dans les Côtes d'Armor, le bilan est supérieur à 1 000 nids. Le Morbihan est le département breton le plus touché avec près de 2 000 nids détruits.

#### *Critères d'identification*

Le frelon asiatique est facilement identifiable, son thorax est noir et son abdomen foncé, seul le 4ème segment de l'abdomen est entièrement jaune. Ses pattes sont

jaunes, contrairement au frelon européen. Plus petit, le frelon asiatique mesure environ 3 cm de long. L'accès au nid des frelons asiatiques se fait par le côté alors qu'il se fait par le bas chez l'europpéen.

#### ***Dangerosité pour l'homme***

Le frelon asiatique est plus dangereux que son cousin européen lorsque son nid est bas car toute vibration sur la haie ou l'arbuste sera suivie d'une attaque massive. Son venin n'est pas plus toxique mais le risque de piqûres multiples est bien réel contrairement à l'europpéen où la piqûre sera individuelle. En cas de piqûres multiples, de piqûres sur des muqueuses ou en cas d'allergie au venin des hyménoptères, appeler les secours d'urgence.

#### ***Que faire si découverte ?***

La Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON) du Finistère (☎ 02 98 26 72 12) collecte les données de l'invasion sur le département. Les pompiers n'interviennent plus sur ce type de problématique et il est nécessaire de faire appel à une entreprise spécialisée en désinsectisation pour assurer la destruction des nids. Il est recommandé de faire remonter les faits aussi remonter l'information au niveau des mairies car, classé comme "Danger Sanitaire", ce frelon représente une menace pour les populations.

#### ***Pour plus de précisions, contacter :***

M. Denis Jaffré, Administrateur d'AAFA pour l'Ouest, 06 89 55 04 58, jaffre.denis295@orange.

#### **REDEVANCE ORDURES MENAGERES**

La redevance sera calculée sur la situation au 1er janvier 2015, merci de bien vouloir signaler au service Environnement tout changement de situation pour éviter les doublons de facture (déménagement, changement de composition du foyer...). Une fiche de renseignements est disponible sur *notre site Internet* [www.pays-de-landivisiau.com](http://www.pays-de-landivisiau.com) rubrique Environnement.

#### **DIVERS**

► Le prochain feuillet d'informations paraîtra le 02 février 2015. Les avis doivent parvenir à la mairie pour le 26 janvier.

**CONCILIATEUR DE JUSTICE** - Procédure confidentielle et gratuite

PERMANENCES à la mairie de LANDIVISIAU les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> samedis du mois de 9 à 12 heures. Prendre RDV en mairie, à votre convenance, 02 98 68 00 30.

Conciliateur : Monsieur Michel MALESKÉVITCH.

